

Époux ou Père

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé le

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (i)

L'officier de l'état civil
Sceau

Scap

Épouse ou Mère

Extrait de l'acte de décès n°

Décédée le

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (i)

Officier de l'état civil
Scout

www

Premier enfant

Extrait de l'acte de naissance n° 2010 / 006821

25 novembre 2010

à 11 heures 00

est né(e)⁽¹⁾ — Emy, Magaëlle, Françoise MOREAU

fémminin

Le Mans (Sarthe)

à Le Mans (Sarthe) le 24 août 2010

par (i) son père et sa mère

17 janvier 2011

délégué
l'officier de l'état civil

1000

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

10

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (a)

L'officier de l'état civil

100%

Deuxième enfant

Extrait de l'acte de naissance n°

1322

Le

05 avril 2014

à

04 heures 18 minutes

est né(e) ⁽¹⁾ *Eléonore, Alexandre, Guy*
MOREAU

du sexe masculin

à *Le Mans (Sarthe)*

reconnu(e) ⁽²⁾

à *Le Mans (Sarthe)*

le 18 mars 2014

par ⁽³⁾

son père et sa mère.

Délivré conforme aux registres, le

07 avril 2014

Mentions marginales ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil

Sceau



Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil

Sceau

Troisième enfant

Extrait de l'acte de naissance n°

Le

à heures

est né(e) ⁽¹⁾

du sexe

à

reconnu(e) ⁽²⁾

par ⁽³⁾

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil

Sceau

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil

Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe de... » (date de la déclaration reportée sur le premier enfant commun) ;
(2) Préciser s'il s'agit du père, de la mère ou du conjoint ;
(3) Préciser s'il s'agit du père, de la mère ou du conjoint ;
(4) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement de l'acte.

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe de... » (date de la déclaration reportée sur le premier enfant commun) ;
(2) Préciser s'il s'agit du père, de la mère ou du conjoint ;
(3) Préciser s'il s'agit du père, de la mère ou du conjoint ;
(4) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement de l'acte.

Époux ou Père

Prénoms Michaël Ernest

Nom MOREAU

Né le 28 mai 1988

à 23 heures 30

à MARIGNANE (Bouches-du-Rhône)

de ⁽¹⁾ Pierrick Noël MOREAU

et de ⁽¹⁾ Françoise BRÉDIF

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 258

le ⁽²⁾ 25 janvier 2011

Mentions marginales ⁽³⁾

L'officier de l'état civil
Sceau ⁽⁴⁾



Mariage célébré à

le

Les futurs époux ont déclaré ⁽¹⁾

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n°

Mentions marginales ⁽³⁾

(1) Prénoms et noms du père et de la mère.

(2) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont appposés à l'occasion du mariage et constituent l'extraits de l'acte de mariage.

Épouse ou Mère

Prénoms Delphine

Nom GODON

Née le 12 septembre 1984

à 21 heures 10

à Le Mans (Sarthe)

de ⁽¹⁾ GODON Régis, Albert, Bernard

et de ⁽¹⁾ DOUMI Faïra

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 003981

le ⁽²⁾ 17 janvier 2011

Mentions marginales ⁽³⁾

L'officier de l'état civil
Sceau ⁽⁴⁾ délégué



à heures

le L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(2) Compléter ainsi la formule : « qui n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « a eu un contrat de mariage » et être reçu le par maître notaire à n. (3)